Tempêtes de 1999

Le devoir de mémoire de la profession

Le mémorial de Grandis.

Le forum organisé le 19 décembre dans le Haut Beaujolais sur la scierie artisanale française a été marqué par une émouvante cérémonie. La profession a salué la mémoire des bûcherons qui ont trouvé la mort voilà dix ans, après le passage des ouragans Lothar et Martin. Le bilan humain officiel de ces catastrophes climatiques (92 morts) ignore les hommes qui ont payé de leur vie les dangereuses opérations de nettoyage. *"Or nous savons que chaque massif forestier a compté ses morts, trois dans le Haut Beaujolais. L'exploitation des chablis des tempêtes a coûté une centaine de vies, sans compter les dizaines de blessés"*, observe Maurice Chalayer, le président fondateur de l'observatoire du métier de la scierie qui organisait cette cérémonie dans le cadre de son forum. Ce même observatoire avait été à l'origine, il y a cinq ans, d'une action collective à la mémoire de ces victimes. Grâce à une cinquantaine de donateurs, professionnels du bois et particuliers, une statue a été érigée à Grandis, en Haute Azergues, dans le département du Rhône. La stèle, façonnée à la tronçonneuse dans un tronc de séquoia par le sculpteur jurassien Adrien Meneau, représente un bûcheron en train d'abattre une chandelle. Depuis son inauguration, le 28 août 2004, la stèle est méticuleusement entretenue à l'huile de lin par des bûcherons retraités de l'Ain. L'un d'eux, Gilbert Levrat, membre du club des scieurs développeurs, a activement contribué à la mise en place de ce mémorial. Le 19 décembre, devant les participants au forum, il a pris la parole pour rappeler le sens profond de ce devoir de mémoire : *"Pour tous, en 2004, il fallait penser aux victimes, à la douleur des familles et laisser un signe visible et durable afin de leur rendre hommage. Les métiers du bois et de la forêt, indissociables, sont les garants des savoir-faire et du patrimoine forestier qu'ils servent avec passion, fierté et talent malgré les difficultés. A l'occasion du dixième anniversaire de cette tragique tempête, les gens du bois et de la forêt, que nous sommes, n'ont pas oublié... Nous voulons encore témoigner, pérenniser le devoir de mémoire pour le sacrifice des disparus"*. Une plaque a été confectionnée pour marquer ce dixième anniversaire. Elle sera fixée sur la stèle de Grandis avec cette phrase, gravée dans le bois : *"La plus belle sépulture, c'est le souvenir des vivants"*. *(P.Ch.)*

Exposition

Euroforest 2010 table sur la reprise

Euroforest se prépare... et table sur la reprise. Ce grand rendez-vous forestier qui s'inscrit dans le calendrier européen des salons internationaux avec Elmia (Suède), KWF (Allemagne) et Austro forma (Autriche) a lieu tous les quatre ans et se veut un évènement à ne pas manquer pour qui veut découvrir les nouveautés – et elles sont nombreuses – dans les domaines variés du matériel et des services. L'édition 2010, qui se déroulera les jeudi, vendredi et samedi 17, 18 et 19 juin à Saint-Bonnet-de-Joux (71), interviendra à un moment particulier : 2009 n'a pas été une bonne année, sauf pour le secteur bois-énergie. Tout le matériel qui touche de près ou de loin à l'exploitation forestière s'est peu vendu ; la crise a heurté de plein fouet tous les constructeurs, dont les clients ont eu une année difficile avec une activité très réduite dès la fin 2008. Au printemps 2009, nombre d'entreprises sont allées toutefois travailler sur le massif landais, contribuer à la récolte des chablis. Le matériel a donc finalement tourné avec de fortes productions et une usure importante. A l'automne la reprise se faisait sentir, la plupart des machines délocalisées ont regagné leur secteur habituel. Après cette période difficile, *"2010 devrait être l'année de la reprise"*, selon les organisateurs d'Euroforest, *"et même si celle-là ne se fait que très progressivement le matériel sera à renouveler"*. La profession compte sur le soutien des établissements bancaires malgré des bilans 2009 qui ne seront généralement pas bons. Aussi les organisateurs restent-ils confiants : *"Tout au long des semaines à venir nous suivrons l'évolution du marché de la filière. 2010, sans être une année exceptionnelle sera celle d'un nouveau départ. Euroforest intervient à un moment propice où, plus que jamais, les constructeurs et distributeurs de matériel, les entreprises de service, devront être particulièrement présents auprès de leurs clients et prospects. Dans une période où la fidélité des clients sera mise à mal par les difficultés financières, Euroforest sera le rendez-vous opportun pour renouer les contacts"*.

L'équipe des organisateurs de l'édition 2010 d'Euroforest.

Limousin

Une chaudière biomasse pour le cartonnier Emin Leydier

L'usine Emin Leydier située à Châteauneuf-la-Forêt (Haute-Vienne), spécialisée dans l'emballage en carton ondulé, s'est s'équipée d'une chaudière bois Comte d'une capacité de 4,5 MW et 6 tonnes vapeur/heure. Cet investissement s'élève à 2,2 millions d'euros. Emin Leydier a confié la réalisation de cet équipement à la société Elutis, filiale à 100% de Cofely (groupe GDF Suez), qui prend en charge l'exploitation et l'approvisionnement dans le cadre d'un contrat de délégation. Ce projet permettra d'économiser 3.500 tonnes de CO_2 par an et de substituer 1.500 tonnes équivalent pétrole, selon l'entreprise. Le fioul lourd sera ainsi remplacé par un mélange d'un tiers de plaquettes, un tiers d'écorces et un tiers de broyats de palettes. La consommation annuelle est estimée à 7.200 tonnes. Plaquettes et écorces proviendront de forêts certifiées PEFC. L'approvisionnement s'effectuera à partir de la plateforme de Moissannes située à 30 km. L'impact environnemental sera limité pour le transport et la filière bois Limousin s'en trouvera renforcée. Grâce au tarif plus compétitif du bois, déconnecté de la volatilité du coût des énergies fossiles, Cofely s'est engagé à diminuer de 11% la facture énergétique de ce site. Le gaz butane sera cependant conservé en appoint de la nouvelle installation bois.

Le site de Châteauneuf-la-Forêt emploie 165 personnes et produit 50.000 tonnes d'emballages par an. Le soutien à l'installation de chaudières bois faisant partie du Contrat de plan Etat région, cet équipement a été subventionné à hauteur de 190.00 euros par l'Ademe et 83.150 euros par la région Limousin. *(C. M.)*